





## Synthèse

A la lumière des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024, le Haut-Commissariat au Plan a procédé à l'actualisation des projections démographiques pour le Maroc, en intégrant les données récentes sur la fécondité, la mortalité ainsi que les migrations internes et internationales.

Ces projections, élaborées aux niveaux national, urbain et rural, reposent sur la méthode des composantes, largement utilisée par les démographes ainsi que par des organismes internationaux tels que les Nations unies et la Banque mondiale. L'horizon retenu est celui de 2060. Ce choix répond à un double impératif, d'une part, il s'agit d'un horizon suffisamment long pour observer les effets structurels des évolutions démographiques et d'autre part, il reste assez proche pour limiter l'incertitude liée aux hypothèses concernant les principaux paramètres démographiques.

Compte tenu du rôle déterminant de la fécondité dans l'évolution démographique, davantage que la mortalité ou les migrations, trois variantes ont été retenues pour tenir compte de l'incertitude liée à son évolution future, une variante moyenne reposant sur une baisse modérée conforme aux tendances observées, une variante haute correspondant à une diminution lente, et une variante basse traduisant un recul plus rapide.

Selon le scénario moyen (tendanciel), la population du Maroc passerait de 36,8 millions d'habitants en 2024 à 43,3 millions en 2060, soit une hausse d'environ 17,8%. Toutefois, cette progression s'accompagnerait d'un net ralentissement du rythme de croissance. Le taux d'accroissement annuel, estimé à 0,7% en 2024, diminuerait progressivement pour tendre vers zéro à l'horizon 2060.

Cette croissance globale masque des dynamiques territoriales contrastées. La population urbaine connaîtrait une expansion soutenue, atteignant près de 32,5 millions de personnes en 2060, soit environ trois quarts de la population totale, tandis que la population rurale reculerait progressivement pour s'établir autour de 10,8 millions. Cette évolution accentuera les défis liés à l'urbanisation et appellent des politiques publiques adaptées pour répondre à la demande croissante en logement, infrastructures et services sociaux, tout en limitant les déséquilibres territoriaux. Parallèlement, le recul de la population rurale souligne la nécessité de renforcer le développement rural, afin d'améliorer les conditions de vie, de maintenir les populations, en particulier les jeunes, et de valoriser les ressources locales, dans l'objectif de préserver l'équilibre social et territorial.

La baisse supposée de la fécondité entraînera une diminution significative des effectifs de la population jeune, en particulier en âge préscolaire et scolaire, offrant une opportunité pour réorienter les politiques éducatives vers l'amélioration de la qualité et de la performance du système de formation. Ainsi, la population préscolaire devrait diminuer de 23,8% passant de 1,25 millions en 2024 à 0,96 millions en 2060, tandis que les enfants en âge d'être scolarisés au primaire diminueraient de 27%, passant de 4,16 millions à 3,04 millions. De même, le nombre d'enfants correspondant au premier cycle du fondamental connaîtrait une baisse de 22,9%, passant de 2,08 millions à 1,61 millions.

Parallèlement, la population en âge d'activité, estimée à 22,08 millions en 2024, poursuivrait sa progression de manière modérée pour atteindre 24,96 millions en 2060, soit une hausse de 13,1%. Cette évolution serait toutefois inégalement répartie selon le milieu de résidence. La population active augmenterait en milieu urbain, portée par l'exode rural et passerait de 14,2 à 19,1 millions (34,4%), tandis que le milieu rural enregistrerait un recul de ses effectifs actifs de 7,9 millions à 5,9 millions. Cette dynamique exercerait une pression accrue sur le marché du travail, en particulier dans le milieu urbain.

Par ailleurs, les jeunes âgés de 18 à 24 ans, futurs entrants sur le marché de travail, connaîtraient une légère baisse de leur effectif, passant de 3,89 millions à 3,77 millions, soit une diminution de 3,1% entre 2024 et 2060.

Le principal fait démographique des prochaines décennies réside dans l'accélération du vieillissement de la population. En effet, les personnes âgées de 60 ans et plus verraient leur effectif plus que doubler, passant de 5 millions en 2024 à près de 10,9 millions vers 2060. A cet horizon, les personnes âgées représenteraient près d'un quart de la population totale. Cette évolution entraînerait une hausse du rapport de dépendance et soulèverait d'importants défis, notamment en matière de financement des retraites, de prise en charge sanitaire et de maintien des solidarités familiales et intergénérationnelles. De plus, quel que soit le scénario retenu, le vieillissement démographique s'impose comme une tendance structurelle et durable.

En somme, les projections démographiques mettent en évidence la nécessité de politiques publiques anticipatives, intégrant le développement rural, la maîtrise de l'urbanisation, l'adaptation du marché du travail et la réforme des systèmes de protection sociale, afin de garantir un développement économique et social équilibré et pérenne.

